Septembre 2026 | Vol. 41, Nº4

Suivez-nous sur Bluesky

L'AMECQdote

Bulletin trimestriel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec

À la une !



Mon journal, j'y tiens ! - P. 29



Des nouveaux rédacteurs bénévoles pour *Autour de l'île* - P. 21

À DÉCOUVRIR DANS NOS PAGES ...

La chronique pratique :

- **Je commence par quoi ? P. 12**

Dossier :

- **Comment nuire à la diffusion d'une information d'intérêt public - P. 26**

Table des matières

LE MOT DU PRÉSIDENT

Élection provinciales - Joël Deschênes 3

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

De mal en pire pour la publicité gouvernementale - Yvan Noé Girouard 4

LE DERNIER DROIT 5

OPINION

Pourquoi les journaux régionaux et communautaires doivent survivre - Marc Leduc, *Le Haut-Saint-François* 10

Une bonbonne d'oxygène svp pour le communautaire - Robert Maltais, *Le Hublot* 11

CHRONIQUE PRATIQUE

Je commence par quoi ? - Mélanie Ruel, *Le Sentier* 12

L'AMECQ EN BREF...

Lettre du directeur du *H-S-F* : Des fleurs et de l'espoir - Scott Stevenson, *Le Haut-Saint-François* 14

***Autour de l'île* s'ouvre sur le monde -** Marc Cochrane, *Autour de l'île* 15

***L'Écho de Cantley*, un exemple de survivance -** Chantal Turcotte, *L'Écho de Cantley* 16

Mélanie Dessaint : bénévole de l'année du journal *Aux Quatre Coins* - Christine Lafrance, *Aux Quatre Coins* 18

Assemblée générale annuelle 2026 du journal *Ensemble pour bâtir* - Jocelyne Mayrand, *Ensemble pour bâtir* 19

Des nouvelles de l'équipe de *L'Attisée* - Hervé Bernier, *L'Attisée, Saint-Jean-Port-Joli* 20

Deux nouveaux rédacteurs bénévoles pour *Autour de l'île* - Marc Cochrane, *Autour de l'île* 21

Le journalisme civique - Marcel Langlois, *Le Reflet du canton de Lingwick* 22

Un incendie ravage *Le Sentier* de juillet - Jean-Pierre Fabien, *Le Sentier* 23

Avoir un compas dans l'oeil : Les dessous de votre *Cantonnier* - Mylène Croteau, *Le Cantonnier* 25

DOSSIER

Comment nuire à la diffusion d'une information d'intérêt public - Gilles Gagné, *Graffici* 26

TÉMOIGNAGE

Mon journal, j'y tiens ! - Chantal Turcotte, *L'Écho de Cantley* 29

HOMMAGE

Au revoir Aline - Lucille Thomassin, *Le Lavalois* 30

Photos À la une* : *1- Louise Saumure Gagnon et Chantal Turcotte © Joel Deschênes / 2- Pierre Giguère et Josée Pouliot © Mélanie Morneau

Élections provinciales



| Joël Deschênes |

Nous aurons des élections provinciales le 5 octobre, et qui dit élections dit aussi promesses et engagements ! L'AMECQ s'intéresse tout particulièrement au financement des médias communautaires écrits. Une petite recherche nous indique la position de chaque parti selon des déclarations des deux dernières années.

Parti Québécois :

- Exige l'application stricte de la règle du 4 % de publicité gouvernementale dans les médias communautaires.
- Veut conditionner la publicité de l'État pour soutenir les ententes de redistribution des revenus de nouvelles.
- Demande des fonds d'aide d'urgence face à la crise de la presse écrite et régionale.
- Traduction : le 4 % est déjà plus ou moins respecté, mais la grande partie des dépenses est surtout faite dans les radios communautaires. La presse écrite est le parent pauvre du 4 %. Donc, pas vraiment d'amélioration de notre situation dans les engagements du PQ.

Coalition Avenir Québec :

- Maintien des programmes d'aide au fonctionnement gérés par le ministère de la Culture et des Communications.
- Élargissement récent de certains crédits d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique, bien que les balises d'admissibilité pour l'ensemble du milieu communautaire restent un défi soulevé par les intervenants.
- Traduction : Aucun changement, le statu quo complet en ce qui nous concerne.

Québec solidaire et Parti libéral :

- Appui général à la survie de l'information de proximité et diversité des voix régionales, souvent par des hausses de subventions directes ou des crédits adaptés.
- Traduction : C'est beaucoup mieux, mais encore TRÈS vague. On peut bien promettre n'importe quoi quand les chances d'être au pouvoir sont nulles (QS) ou très faibles (PLQ).

Parti conservateur du Québec :

- préconise une réduction générale de la taille de l'État et s'oppose aux subventions gouvernementales directes et aux interventions étatiques dans l'économie.
- Traduction : Sans nous cibler directement, ça pourrait être la fin du PAMEC.

On s'entend que les problèmes de la presse écrite communautaire ne sont pas une priorité, peu importe le parti, et que nous devons faire quelque chose. L'AMECQ planifie faire une campagne de publicité cet automne pour tenter de sensibiliser les candidats à l'importance de l'information locale et aux enjeux financiers liés à la survie des journaux communautaires. Vous serez invités à diffuser cette campagne dans votre journal et sur vos réseaux sociaux.

MOT DU DG

De mal en pire pour la publicité gouvernementale



| Yvan-Noé Girouard |

Tout de même un peu d'espoir à l'horizon

Une rencontre a eu lieu le 27 mai dernier avec la Direction du numérique, des médias et des communications du MCC. On nous a alors informés que le projet de loi sur la publicité locale du ministre Mathieu Lacombe n'a pu être présenté comme prévu. On nous assure cependant que le projet sera présenté au nouveau ministre à l'automne. Quant à la politique du 4 %, on nous a dit que la DNMC profiterait de la pause estivale pour identifier les meilleurs moyens de faire passer le message aux sociétés d'État quant à l'achat de publicité dans les médias communautaires.

Des ventes jugées catastrophiques

Le rapport de ventes CPS après deux trimestres présente pour l'ensemble des journaux un total de ventes net de 47 630 $ pour les imprimés, de 7 218 $ pour le web, et un total global de 54 848 $. Malgré les efforts de représentation offerts par CPS, cela est jugé catastrophique.

Un projet pour les journées de la culture ?

On nous dit que la DNMC a commencé un suivi à l'interne concernant l'idée d'une campagne publicitaire intégrée aux journées de la culture, même s'il n'y a pas d'opportunité de financement à ce point-ci pour un tel projet. Il a été jugé préférable de remettre cela dans la liste de discussions à avoir avec le prochain cabinet à l'automne prochain. Les journées de la culture ayant lieu en septembre, il n'y a donc rien à faire pour cette année – mais qui sait pour les années à venir ?

Des modifications apportées au PAMEC ?

Dans un autre ordre d'idée, la DNMC attend nos commentaires et nos suggestions quant à la norme actuelle du PAMEC. Une liste de questions ouvertes devrait nous parvenir d'ici la semaine prochaine afin de démarrer une réflexion commune sur l'avenir du modèle des médias communautaires. Cet automne, le MCC devrait débuter les travaux du bilan de la norme et effectuer un sondage auprès des médias communautaires.

Après les élections…

Il est convenu de demander aux deux autres associations de médias communautaires (la Fédération des télévisions communautaires autonomes [FTCA] et l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec [ARCQ]) d'envoyer une lettre commune au nouveau ministre du MCC dès sa nomination en octobre pour lui demander une rencontre afin de trouver des solutions au problème de la publicité gouvernementale dans les médias communautaires. Il y a tout de même un peu d'espoir !

Le dernier droit…

Dans le cadre du 45e anniversaire de l'AMECQ, nous publions le dernier volet de son historique, de 2020 à 2025.

2020

En 2020, la crise engendrée par la COVID-19 a perturbé le début d'année. Tout était prêt pour la tenue du 39e congrès annuel à Saint-Jean-sur-Richelieu. À quelques semaines d'avis, le congrès a dû être annulé lors de l'annonce du confinement général, le 13 mars. Nous avons donc planifié un report pour avril 2021, mais ce congrès n'aura pas eu lieu non plus. Il en a été de même pour la tenue des rencontres régionales prévues à l'automne. Qu'à cela ne tienne, nous avons tenu des rencontres régionales virtuelles les 28 et 29 avril, les 2 et 16 juin, le 20 août et les 2, 9 et 11 septembre, permettant à nos membres de se réunir et ne pas se sentir isolés.

L'AMECQ a obtenu une subvention dans le cadre du programme Rayonnement Québec du ministère de la Culture et des Communications, afin d'instaurer son projet Intranet pour faciliter la communication avec ses membres, notamment en ce qui concerne la remise des formulaires de renouvellement et des Prix de l'AMECQ. C'est Ana Jankovic, adjointe aux communications, qui a piloté ce projet. Elle a travaillé en collaboration avec Dubois International pour le volet Intranet et avec Jean-Marc Brais pour la réalisation de quatre capsules vidéo.

Enfin, nous avons pu tenir virtuellement l'assemblée générale reportée au 1er octobre (46 personnes y ont assisté) et la remise des Prix de l'AMECQ a eu lieu le lendemain, 2 octobre (75 personnes y ont assisté). Lors de cette assemblée, Joël Deschênes a succédé à François Beaudreau comme président de l'AMECQ.

Le 5 novembre a eu lieu un atelier de formation, *Penser autrement la publicité*, tenu par Marie-Ève Presseau, Valérie Pouliot et Jean Thibault de CPS. Cinquante-cinq personnes y ont assisté.

Une nouveauté s'est ajoutée au cours de l'année : l'envoi d'une infolettre, chaque vendredi midi, dans laquelle les membres peuvent prendre connaissance des articles des journaux publiés sur le site de l'AMECQ.

La pandémie a bouleversé considérablement le plan d'action prévu pour 2020 – 2021. Elle a modifié nos relations avec nos membres et avec les autres organismes. Cette crise nous a appris à nous organiser autrement et à changer nos façons de communiquer, par exemple en nous amenant à adopter le télétravail et les réunions virtuelles... En fait, elle nous a permis d'accélérer notre développement numérique.



Rencontre virtuelle avec les journaux membres pendant la pandémie

2021

En 2021, nous devions souligner le 40e anniversaire de l'Association. Pandémie oblige, nous n'avons pu célébrer comme il se doit. Nous avons néanmoins continué d'offrir à nos membres des services de soutien, des rencontres et des formations, et avons été en mesure de les représenter malgré les difficultés reliées à la pandémie, afin qu'ils puissent, malgré tous les bouleversements, poursuivre leurs activités – ce qui constitue le cœur même de notre mission.

Des conférences ont eu lieu au mois de mars : *Améliorez votre marché publicitaire*, par Michel Fortin (3 mars); *Les obligations communautaires*, par Charles Gagnon (10 mars); *Les droits d'auteurs*, par Daniel Samson Legault (10 mars); *Le portrait : genre photographique*, par Éric Beaupré (24 mars); *L'obtention d'un statut d'organisme de bienfaisance* (numéro de charité), par Jonathan Lacasse (31 mars).

Dans le cadre du programme Rayonnement numérique du ministère de la Culture et des Communications, nous avons pu procéder à des améliorations sur notre site web. D'abord, nous avons créé un espace intranet permettant aux membres de remplir directement les formulaires de renouvellement, les inscriptions aux Prix de l'AMECQ, les inscriptions au congrès et autres différents services. Puis, nous avons publié sur notre site les quatre vidéos au ton humoristique réalisées par Jean-Marc Brais : *La relève des lecteurs; La transformation numérique; Le recrutement des bénévoles; Qu'est-ce qu'un journal communautaire*.

Notre agente de développement numérique, Élisabeth Caron-Sergerie, a accompagné les membres de l'AMECQ dans leur développement numérique, en plus d'avoir écrit une douzaine de mémos numériques qui sont accessibles sur le site web de l'AMECQ. Elle en a rédigé trois nouveaux en 2021 : *Les pièges du numérique, Instagram pour tout le monde, L'innovation au sein d'un journal communautaire*, complétant ainsi une série de 15 numéros. Également, elle a contribué au développement numérique des journaux communautaires, entre autres en organisant des formations.

La première, *Les revenus publicitaires et les médias sociaux*, a eu lieu le 3 juin et était animée par Guillaume Mousseau. Nos membres ont pu y apprendre comment faire des *lives* sur Facebook, comment créer du contenu web pour augmenter leur portée organique, et comment générer des revenus publicitaires avec les médias sociaux.

La deuxième formation, *Améliorer l'engagement de votre lectorat et les revenus provenant de vos sites web*, s'est tenue le 9 juin. Cette séance d'information était animée par Anntao Diaz, chef d'équipe chez Google. Elle nous a permis de comprendre ce que peuvent offrir les outils *News Consumer Insights* et le programme *NCI Shift*, qui pourraient éventuellement être offerts gratuitement à une cohorte de médias de l'AMECQ. Le 24 novembre 2021, il y a eu un suivi de la formation du 9 juin, toujours avec Anntao Diaz. Il s'est agi d'une rencontre avec des représentants de 15 journaux (16 personnes) portant sur une analyse desdits journaux par Google. Cette rencontre a été organisée par Ana Jankovic, adjointe aux communications.

Un mandat a été confié aux agents de développement numérique (ADN) des trois associations de médias communautaires (AMECQ, ARCQ et FTVCAQ) d'établir un programme de formations. Voici celles qui ont été offertes à l'automne 2021 : *L'évolution du journalisme avec le numérique*, avec Patrick White; *Rédiger pour être lu sur écran*, avec Étienne Denis; *Le balado : de la création au contenu final*, avec Stéphane Berthomet; *Approfondir l'art de la diffusion balado et vidéo*, avec Denis Martel; *Devenir stratégique avec ses réseaux sociaux*, avec Marie-Pier Lemaire; *Optimiser sa présence sur les médias sociaux*, avec Marika Laforest; *Création visuelle et identité numérique*, avec Caroline Trudel; *Métadonnées et découvrabilité*, avec Myriam Jessier.

Les rencontres régionales de l'AMECQ sont revenues après plus d'un an d'absence. Elles ont eu lieu les 2 et 16 octobre à Québec et Drummondville. Il y a été question de discernement des genres journalistique (ou

Comment gagner aux Prix de l'AMECQ) avec Yvan Noé Girouard, directeur général; du nouveau service Intranet, avec Ana Jankovic, adjointe aux communications; de l'utilisation du numérique comme transmetteur d'information locale, avec Élisabeth Caron-Sergerie; et d'une période de discussion, de suggestions et de commentaires, avec le président de l'AMECQ, Joël Deschênes.



Réunion avec les journaux membres de l'AMECQ

2022

Après 13 années à l'AMECQ comme adjointe à la direction et aux communications, Ana Jankovic a annoncé son départ le 15 janvier.

En février, Louise Sarr est devenue la nouvelle agente de développement numérique.

L'AMECQ a appris le 4 mars qu'elle recevrait une subvention de 480 660 $ pour une période de trois ans, et que le poste d'agente numérique était renouvelé pour deux ans, à raison de 47 000 $ par année. De plus, une aide financière supplémentaire et ponctuelle de 9 381 $ serait versée pour l'année 2021-2022. Enfin, le 7 mars, la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, annonçait une aide financière supplémentaire et ponctuelle de 90 000 $.

Après plusieurs mois de tergiversations et ne sachant toujours pas, en début d'année, si la Santé publique allait permettre les réunions dans les hôtels, on peut dire que l'organisation du congrès nous aura donné des sueurs froides. De plus, nous avons appris le 3 mars seulement que nous ne pouvions tenir le congrès prévu à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il a fallu agir rapidement ! Cinq jours plus tard, nous avions heureusement trouvé un nouvel endroit, le Holiday Inn de Longueuil. Le congrès de l'AMECQ a donc bel et bien eu lieu les 29, 30 avril et 1er mai, après deux ans, sous le thème « On se retrouve ! ».

Voici les formations qui ont été offertes lors du congrès : Rôles et responsabilités des membres du Conseil d'administration, avec Sylvain St-Onge; Les revenus publicitaires et les médias sociaux, avec Guillaume Mousseau; Le portrait : genre journalistique, avec Daniel Samson-Legault; Le recrutement des bénévoles en sept étapes, avec Marilyne Fournier. Aussi, se sont tenues les mini-conférences de clôture, animées par le président de l'AMECQ, Joël Deschênes. Ces mini-conférences ont souligné les bons coups réalisés par quelques journaux communautaires.

En septembre, Isabel Mayorga Tello est devenue la nouvelle adjointe à la direction et aux communications.



Vote AGA 2022

HISTORIQUE DE L'AMECQ

2023

L'année 2023 a marqué un retour à la quasi-normalité après deux ans de pandémie, et nous avons eu le plaisir d'enfin renouer en présentiel avec nos membres et de pouvoir leur fournir un soutien plus complet.

Pour faire face à l'avancée des technologies numériques et aux problématiques de temps, de moyens et de relève des journaux membres, l'AMECQ a cru nécessaire de mettre sur pied un projet d'accompagnement nommé «Attitude Web». Le projet a été amorcé le 6 février pour un groupe de 17 journaux, sous la supervision de l'agente de développement numérique, Louise Sarr, en collaboration avec quatre étudiants universitaires en communication et en informatique.

Un autre projet a également débuté, celui de la stratégie numérique, en collaboration avec l'Association des radios communautaires du Québec (ARCQ) et la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec. Dans le cadre de ce projet, deux médias par association étaient accompagnés par la firme Lacogency.

Le congrès 2023 s'est tenu les 28, 29 et 30 avril à l'hôtel Le Victorin, à Victoriaville. Les ateliers offerts étaient : Le développement organisationnel, avec Stéphanie Fissette; La photographie d'événements, avec Éric Beaupré; La déontologie journalistique, avec Pierre-Paul Noreau; Un modèle d'affaires pour les journaux communautaires, avec Simon Jodoin.

En 2023, il n'y a pas eu de rencontres régionales; elles ont été remplacées par deux colloques d'orientation – le 30 septembre avec les journaux situés au nord du Saint-Laurent et le 28 octobre avec ceux situés au sud. Ces colloques ont été réalisés en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).



Éric Beaupré en train de montrer une technique de photographie aux membres

2024

L'année 2024 a permis à l'AMECQ de continuer de remplir sa mission auprès de ses membres, entre autres en leur offrant des services de communication adéquats et en organisant un congrès et deux colloques d'orientation. Nous avons également réalisé deux phases d'un vaste projet d'accompagnement numérique auquel 32 journaux ont participé.

Le congrès 2024 s'est tenu les 26, 27 et 28 avril à l'hôtel Énergie de Shawinigan. Les ateliers offerts furent : Le numérique et la transmission de l'information par Éric Lamirande; Les règles de base de la mise en page par Ana Jankovic; La structure de texte et La rédaction web et la rédaction papier par Daniel Samson Legault.

Il y a eu trois rencontres régionales : à Rouyn-Noranda le 21 septembre; à Ascot Corner le 5 octobre; et à Lévis le 19 octobre. Des ateliers de formation ont été offerts : Le bénévolat dans les petits milieux, par Maryline Fournier, directrice générale du RABQ; et Les outils numériques disponibles en ligne, par Louise D. Sarr, agente de développement numérique. Une discussion a également eu lieu au sujet de la gestion d'un journal (financement et dépenses) et des relations d'une équipe de travail, avec Joël Deschênes (Ascot Corner et Lévis) et Yvan Noé Girouard (Abitibi), assistés des délégués régionaux Valérie Martinez, Nelson Dion et Raynald Laflamme.

L'AMECQ a également tenu une activité de formation sur le journalisme civique sur ZOOM, les 29 octobre et 7 novembre, en collaboration avec la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec (FTCAAQ). Cette formation a été offerte par Simon Van Vliet, ancien rédacteur en chef du Journal des voisins.



Ana Jankovic en train d'expliquer les règles de base de la mise en page

2025

L'AMECQ a tenu sur ZOOM une activité de formation le 3 septembre, en vue de la couverture des élections municipales du 2 novembre. Il a été question de tout ce que les journalistes et dirigeants des médias écrits communautaires doivent savoir concernant la couverture journalistique d'une élection municipale.

L'AMECQ a tenu en conférence virtuelle, le 29 novembre, une rencontre multirégionale à laquelle participaient près d'une trentaine de personnes représentant des journaux d'un peu partout au Québec. Il a été question des problématiques rencontrées par les journaux et des solutions à y apporter. Chaque participant a eu l'occasion de faire part de situations vécues par son journal. Beaucoup de problématiques étaient communes : la grève des postes; le manque de relève; la transition vers le numérique; le manque de financement dû à la diminution de la publicité gouvernementale et locale.

Un webinaire sur la cybersécurité, organisé par l'AMECQ en collaboration avec Emeline Manson de CYCLIC, a eu lieu le 11 février. Cette formation, donnée par Ammi Arab, formatrice en prévention des fraudes, a permis de comprendre comment agissent les fraudeurs; de connaître les nouvelles tendances et les meilleures pratiques; et de savoir comment se protéger pour éviter que plusieurs années d'efforts ne s'évaporent en un clic ou que des informations confidentielles ne soient volées et partagées.

En novembre, l'AMECQ a embauché Naomi Sambault comme nouvelle agente de développement numérique (ADN), pour réaliser de nouvelles fonctions auprès des membres, principalement les suivantes : assistance à la numérisation et à la mise en ligne; création et gestion de contenu numérique; support aux initiatives numériques; soutien à la communication; création de formations.



Joel Deschênes donnant sa formation sur les différents modèles d'affaires d'un journal communautaire

OPINION

Pourquoi les journaux régionaux et communautaires doivent survivre

Marc Leduc, *Journal Le Haut-Saint-François*, Cookshire-Eaton, juin 2026

Je l'avoue. Je suis dépendant affectif.

J'ai passablement décroché des actualités nationales et internationales au quotidien. Par contre, je ne peux me passer des nouvelles et publications de ma région et de mon patelin.

Ce qui se passe à l'endroit où je vis, ce qui anime les commerces et entreprises de ma communauté et ce qui fait vibrer mes concitoyens, c'est ce dont je suis dépendant.

Ironiquement, je ne suis pas très sociable. Alors, j'ai besoin d'outils de connexion avec ma communauté. Ces outils, ce sont mon journal régional et mon journal communautaire.

La saveur locale

Les journaux régionaux et communautaires sont le reflet d'une communauté. Non seulement informent-ils les citoyens sur ce qui se passe dans leur région et leur patelin, mais ils sont un moteur économique à la portée des entreprises locales.

Le garage du village, l'épicerie du coin, le salon de coiffure, autant d'exemples de commerces qui parmi tant d'autres peuvent bénéficier d'un espace publicitaire dans un journal local. Pour se faire connaître, il y a bien sûr le bouche à oreilles, mais nous ne sommes pas dans une ère où les gens se parlent beaucoup, malgré l'illusion que peuvent en donner les médias sociaux. Les journaux régionaux et communautaires sont donc un excellent moyen d'augmenter sa visibilité.

Les journaux régionaux et communautaires traitent des sujets qui concernent les gens « de la place ». Ils contribuent donc à alimenter la vie quotidienne des locaux de nouvelles qui les impactent et de réflexions qui sont pertinentes pour eux.

Démocratie et identité

Ces journaux assurent la couverture des conseils municipaux, des décisions locales et des enjeux concrets (zonage, taxes, services, etc.). Sans eux, ces informations deviennent invisibles.

Un journal local raconte les histoires du milieu : événements, bénévoles, réussites locales. Ils couvrent les écoles, les initiatives citoyennes, la vie associative. Cela construit un sentiment d'appartenance que les grands médias nationaux ne peuvent pas reproduire.

Ils permettent à des citoyens, organismes et acteurs locaux de s'exprimer.

La gratuité et l'expérience de lecture

Les journaux régionaux et communautaires offrent encore une version papier, très souvent gratuite pour les résidents. Le papier offre une expérience de lecture différente. Lire un journal physique encourage une lecture plus lente, plus attentive, sans notifications ni distractions. Cela aide à mieux comprendre les enjeux complexes.

Soutenir les journaux régionaux et communautaires, c'est privilégier notre santé collective. Un peu de dépendance ne fait ici pas de tort.

Journal régional Le HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Une bonbonne d'oxygène svp pour le communautaire

Robert Maltais, *Le Hublot*, L'Islet, mai 2026

Le milieu communautaire au Québec est à court d'oxygène. Fatigué d'avoir à faire toujours plus avec moins, le communautaire cherche son souffle, un financement à la hauteur de ses besoins et l'appui de la population québécoise.

Il est important de souligner le fait que la contribution de l'action communautaire à l'économie du Québec est majeure; elle génère quelque 10 milliards en revenus annuels. Une véritable petite armée de salariés et de bénévoles œuvre dans le milieu communautaire : tout près de 140 000 travailleurs, auxquels s'ajoute un gigantesque réservoir humain de cinq millions de bénévoles.

On pourrait ainsi dire que la moitié de la population tout entière est investie, d'une manière ou d'une autre, dans l'action communautaire qui se situe au cœur du développement social du Québec. Ce sont des valeurs humanistes et caritatives, plutôt que bassement mercantiles, qui constituent le moteur du milieu communautaire.

Faire œuvre socialement utile

Les organismes communautaires interviennent dans une multitude de missions sociales, allant des arts et de la culture à l'éducation, au bien-être alimentaire, au logement, à la santé et à l'environnement, entre autres.

Ces organismes œuvrent auprès des plus vulnérables de la société dans une conjoncture marquée par une hausse de la précarité : coût de la vie en constante augmentation, dont la nourriture et les vêtements, pénurie de logements abordables, etc.

Mais voilà que tout ce secteur d'activité souffre d'un sous-financement chronique, en dépit de tous les récents investissements gouvernementaux qui de toute évidence s'avèrent insuffisants.

« On en a plus qu'assez d'être comme des quêteux », me confie un gestionnaire du domaine communautaire de la région qui pointe du doigt l'épuisement des ressources humaines.

Ici, sur le territoire de L'Islet-Montmagny, il existe une cinquantaine d'organismes communautaires dans lesquels travaillent quelque 350 personnes, avec le concours d'un millier de bénévoles.

Quelques mots sur *Le Hublot*

Maintenant, pourquoi ne pas parler un peu de nous, c'est-à-dire de notre propre journal communautaire qui jouit lui aussi du support de plusieurs bénévoles et entretient un lien étroit avec son milieu, les gens de L'Islet ? Sauf erreur, la plupart d'entre vous connaissent la cheville ouvrière du journal, Guylaine Hudon, qui en assume la direction générale depuis presque 30 ans.

Femme-orchestre du *Hublot*, Guylaine voit à tous les aspects et étapes de sa publication mensuelle, autant la publicité que la supervision de son contenu rédactionnel et de son impression. Elle jouit heureusement de l'étroite collaboration d'une vingtaine de collaborateurs bénévoles, en incluant celle des membres de son conseil d'administration.

Pour que le journal sorte de presse sans retard à tous les mois avec un contenu neuf et original, Guylaine applique le système D, pour débrouillards, en quelque sorte le mode d'emploi du milieu communautaire.

Je crois qu'il faut prendre un moment pour saluer tout le travail abattu par ceux et celles qui œuvrent dans les organisations communautaires, comme Guylaine Hudon et bien d'autres encore qui demeurent plus anonymes.



La contribution de l'action communautaire à l'économie du Québec est majeure. Photo : CDC ICI Montmagny-L'Islet.

CHRONIQUE PRATIQUE

Je commence par quoi ?

Mélanie Ruel, *Le Sentier*, Saint-Hippolyte, août 2026

Un article ne naît pas toujours d'une grande idée. Il peut provenir d'une scène toute simple : une marche, une discussion, une frustration, une découverte, une question qu'on se pose en revenant à la maison. Encore faut-il savoir comment passer de ce déclic au texte.

Le plan de match

1. Observez votre quotidien.
2. Notez l'idée pendant qu'elle est fraîche.
3. Précisez votre intention.

Commencez par ce qui vous a fait réagir

Vous êtes en route vers l'épicerie. Au feu rouge, deux voitures sont immobilisées. Quelques secondes plus tard, vous entendez un gros BANG ! Vous constatez avec stupéfaction que la voiture qui vous précède vient tout simplement d'appuyer sur l'accélérateur et d'emboutir celle de devant… avant même que le feu ne soit passé au vert ! Cette histoire, je l'ai vécue. Et elle aurait été une excellente inspiration pour un article !

Voici d'autres exemples :

- vous assistez à une activité communautaire ou vous découvrez un sentier ou un milieu naturel qui gagnerait à être mieux connu;
- vous passez près du lac de l'Achigan et vous vous demandez comment les citoyens peuvent contribuer à préserver la qualité de l'eau;
- vous avez une photo, une anecdote ou un souvenir lié à Saint-Hippolyte et vous sentez qu'il y a là une histoire à raconter;
- vous participez à une corvée de nettoyage et vous réfléchissez aux gestes simples qui améliorent la vie collective;
- vous croisez une bénévole, un voisin, un jeune ou une famille dont l'engagement pourrait inspirer d'autres citoyens de Saint-Hippolyte.

L'idée n'est pas de trouver « un grand sujet », mais un point de départ authentique.

Notez tout de suite ce qui vous vient

Dès qu'une idée vous vient, conservez une trace. Utilisez un calepin, votre téléphone ou n'importe quel outil facile à porter sur vous et notez :

- ce qui vous a frappé;
- à quel moment;
- où c'était;
- qui était là;
- ce qui s'est passé exactement;
- pourquoi ça vous a fait réfléchir.

Même avant d'écrire le texte, ça empêche votre idée de s'évaporer.

Donnez une direction à votre texte

Lorsque vous avez du temps devant vous, prenez un moment pour clarifier votre idée.

- Qu'est-ce que je veux raconter ?
- Pourquoi est-ce important ?
- Qu'est-ce que j'en pense ?
- Quelle question cette situation soulève-t-elle ?
- Qu'est-ce que j'aimerais que le lecteur retienne ?

Ensuite, essayez de résumer votre intention en une seule phrase : Dans ce texte, je veux parler de _____, parce que ____. Cette phrase n'a pas besoin d'être

parfaite. Elle sert simplement à vous donner une direction. Pour un article court, mieux vaut choisir une seule idée claire que vouloir tout dire en même temps.

En résumé

Votre regard sur la vie d'ici peut déjà nourrir un article. Une fois votre intention clarifiée, le texte devient beaucoup moins intimidant : vous avez une situation de départ, une question à explorer et un message à transmettre. Il sera ensuite beaucoup plus facile de vous mettre à écrire. Alors, qu'est-ce qui vous a fait réagir dernièrement ?



© PxhErE.Com



Lettre du directeur du *H-S-F* : Des fleurs et de l'espoir

Scott Stevenson, *Le Haut-Saint-François*, Cookshire-Eaton, juin 2026

La jeune journaliste débutante Rose Lespérance a remporté le seul prix journalistique pour *Le Haut-Saint-François* cette année lors du congrès annuel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) au début mai. Elle a eu la troisième place dans la catégorie Relève pour son article « Presque 3 000 élèves du secondaire s'affrontent » en janvier 2025, lorsqu'elle était en 5e secondaire à East Angus.

Nous avons néanmoins été nommés dans trois autres catégories : Bénévole de l'année, Critique et Meilleure nouvelle.

Surtout, nous recevons des fleurs de nos lecteurs. « N'est-ce pas là le parfait exemple d'un journal régional où collaborent les aspects professionnalisme et communautarisme ? », nous a écrit le journaliste retraité Jean-Claude Vézina au sujet de notre numéro du 6 mai dernier. « Je ne suis pas oracle, mais j'estime que cette édition du JHSF lui vaudra un prix d'excellence au prochain congrès de l'AMECQ. [...] Un journal régional comme je l'aime (passionnément) », écrit-il.

Aussi, ce printemps, une lectrice est venue au bureau pour nous faire un don anonyme… de 1000 $! Nous sommes restés sans voix !

Un autre lecteur est venu au bureau la semaine dernière pour nous dire en personne à quel point il a aimé notre dernier numéro, celui du 20 mai, et l'article sur la Légumerie Dionne.

Il nous est difficile de dire à quel point nous sommes touchés, reconnaissants et encouragés par de tels gestes, qu'il s'agisse d'un commentaire, d'un prix, d'une lettre ou d'un don.

La production d'un journal imprimé toutes les deux semaines, comme c'est le cas du *Journal régional du Haut-Saint-François* depuis près de 40 ans, avec des ressources aussi limitées, exige des engagements exceptionnels de la part des personnes qui y travaillent, des bénévoles, du conseil d'administration et des autres collaborateurs.

Un journal communautaire est, comme son nom l'indique, une mémoire collective, active et actuelle de la communauté, par la communauté.

L'équilibre entre nos revenus et nos dépenses demeure un enjeu majeur pour le Journal. Nos revenus proviennent principalement du service publicitaire qu'on offre aux entreprises, organismes, gouvernements et individus, pour les aider à rejoindre les quelque 23 000 personnes de notre région.

Nous sommes aussi appuyés par trois niveaux de gouvernement, en partie par des subventions.

Dans l'espoir d'aider à équilibrer notre budget, nous avons aussi récemment fait la demande à l'Agence du revenu du Canada d'être reconnus comme une organisation journalistique canadienne qualifiée. Cette reconnaissance, déterminée par notre approche journalistique professionnelle, nous permettra de remettre des reçus fiscaux pour les dons, entre autres avantages financiers offerts par cette qualification.

Plusieurs hebdos québécois et quelques journaux communautaires ont déjà ce statut.

Lors du congrès de l'AMECQ cette année, il y avait un peu plus d'espoir dans l'air parmi ces médias traditionnels. L'Association a perdu un membre en

2025, mais en a aussi gagné un, comparé à quatre ou cinq membres perdus en 2024.

Aussi, au moins trois membres parlaient de l'idée d'élargir leur territoire; des projets ambitieux, mais prometteurs et pleins d'espoir.

Nous voyons aussi une certaine fatigue qui s'installe autour des médias sociaux, qui nuisent tant aux journaux qui appartiennent aux Québécois et Québécoises. Les citoyens cherchent des informations importantes, intéressantes et crédibles sur ce qui se passe chez eux.

Nous nous réjouissons surtout de l'espoir et des fleurs offerts dernièrement. Merci pour votre intérêt, votre appui, vos dons et vos bouquets !

Journal régional Le Haut-Saint-François

Autour de l'île s'ouvre sur le monde

Marc Cochrane, *Autour de l'île*, Saint-Pierre IO, juin 2026

Pour une quatrième année consécutive, Autour de l'île offre l'opportunité à une étudiante de l'Université Laval d'effectuer cet été un stage rémunéré en journalisme. Le journal communautaire des insulaires s'ouvre sur le monde en accueillant au sein de son équipe de rédaction une doctorante en anthropologie de la santé originaire du Sénégal, Khady Samb.

En stage du 15 juin au 17 août, Mme Samb possède une feuille de route bien garnie incluant des maîtrises en journalisme et communication de l'Institut supérieur d'entrepreneurship et de gestion de Dakar et en sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop, également située à Dakar.

Créatrice de contenu en ligne, Khady Samb œuvre présentement à l'Université Laval comme auxiliaire de recherche et d'enseignement dans un projet de vaccination pour les personnes à mobilité réduite.

Elle possède aussi de l'expérience en journalisme pour avoir travaillé à l'Agence de presse sénégalaise et à 7 TV à Dakar.

En plus de la couverture d'événements, elle rédigera des reportages et des portraits d'Orléanais, tout en alimentant le site Web du journal par la publication de communiqués ponctuels et de vidéos.



Khady Samb apportera une dimension internationale à Autour de l'île. © Zifphotographie

L'Écho de Cantley, un exemple de survivance

Chantale Turcotte, *L'Écho de Cantley*, Cantley, juin 2026

Peu de choses de nos jours sont gratuites, et tout semble coûter de plus en plus cher. Cette année, l'équipe de production et les bénévoles de *L'Écho de Cantley* vous ont offert gratuitement 11 éditions de votre journal communautaire qui contenaient entre 24 et 28 pages. Le mois d'octobre a été plus fourni en raison des élections municipales.

Or, ce qui est gratuit pour vous, citoyens et citoyennes, ne l'est pas pour nous, qui devons faire des pieds et des mains pour boucler le budget. Les prix du papier, de l'impression, de la distribution ont bondi, et les revenus ont diminué. C'est ce qui explique cette autre année déficitaire que nous venons de traverser; 12 000 dollars dans le rouge. Nous avons un petit coussin, qui ne cesse de rapetisser.

Nous avons à nouveau sonné l'alarme et cette fois-ci, nous avons été entendus. Reconnaissant le rôle que joue *L'Écho de Cantley* dans la création d'un sentiment d'appartenance à la collectivité, la diffusion d'une information locale et comme espace d'expression citoyenne, la Municipalité de Cantley a accepté de réserver au moins deux pages par édition pour des annonces municipales et le compte rendu des séances mensuelles du Conseil. Grâce à ces deux pages, nous pouvons continuer d'opérer sans faire un trop gros déficit.

Somme toute, il s'agit d'une formule gagnante pour tout le monde.

D'une part, l'information entre dans chaque foyer de Cantley, et la Municipalité s'assure de rejoindre ainsi l'ensemble de la population. Nous distribuons aussi des exemplaires dans les commerces de proximité au cas où des citoyens et citoyennes ne l'auraient pas reçu.

D'autre part, l'équipe de *L'Écho* peut maintenant mettre toute son énergie à vous offrir un contenu de qualité qui reflète la vitalité de notre collectivité, sans toujours craindre pour l'avenir.

Parlant de qualité, j'en profite pour souligner le travail exceptionnel des personnes qui veillent à la qualité du français et de l'anglais en faisant chaque mois la révision de tous les articles que rédigent nos bénévoles. Céline Jetté, Louise Laperrière et Wes Darou, merci à vous trois de votre dévouement continu.

Je tiens également à souligner l'excellence du travail et le professionnalisme de notre graphiste, Ali Moayeri, qui est d'une rigueur, d'une patience et d'une loyauté remarquables.

Je le répète souvent, mais chaque année, je suis étonnée de constater la ferveur et l'engagement de nos bénévoles. Bon an mal an, ils continuent de donner de leur temps et d'apporter leur contribution unique. Une contribution qui a été reconnue en avril dernier par l'Association des médias écrits et communautaires du Québec (AMECQ). Trois articles ont été mis en nomination aux prix de l'AMECQ dans les catégories Opinion, Relève et Chronique. Bravo à :

- Colin Griffiths pour son article intitulé *Allez, ça suffit Cantley ! Que comptez-vous faire ?*
- Axelle Turgeon et Noémie Guimond pour leur article intitulé *Danse de la Saint-Valentin*
- Michael Rosen pour son article intitulé *Le sirop d'érable de Cantley*

L'Écho a aussi rendu hommage à ses bénévoles à l'occasion d'une activité de reconnaissance le 24 janvier dernier. Comme notre travail se fait essentiellement

par courriel, cette activité nous a donné l'occasion de nous retrouver et de raffermir nos liens d'amitié et de solidarité.

Je m'en voudrais de passer sous silence le fait qu'aux bénévoles réguliers se sont ajoutés en 2025 les candidats et candidates aux élections municipales. Pendant la grève des postes, ces gentilles personnes ont accepté de distribuer le journal en même temps qu'elles faisaient du porte à porte pour rencontrer la population. Merci pour le coup de pouce !

Et un grand merci à Louise Laperrière qui a accepté au pied levé d'assumer les fonctions de rédactrice en chef pendant que notre rédacteur en chef régulier faisait un pas de côté pour tenter de briguer un poste de conseiller municipal.

Nous avons aussi la chance d'avoir accueilli dans n os rangs cette année une nouvelle coordonnatrice, Virginie Deschênes. Ses idées, ses compétences et son dynamisme apportent à la fois une stabilité et un vent de fraîcheur. Merci Virginie !

Virginie a eu pour modèle un père hyper engagé dans la collectivité. Sans Joël, que j'appelle affectueusement notre homme à tout faire, pas certaine que *L'Écho de Cantley* aurait pu traverser les périodes difficiles, les départs et les déficits.

Joël a pris sa retraite du travail il y a quelques mois; nous lui souhaitons de savourer chaque moment que sa nouvelle vie lui réserve. Du même coup, nous nous croisons les doigts pour qu'il continue à tenir les rênes et les coffres de *L'Écho* en tant qu'éditeur en chef et trésorier pendant encore longtemps ! Surtout pas d e pression Joël.

Je voudrais finalement exprimer toute ma gratitude aux membres du conseil d'administration : Colin Griffiths, Stéphanie Leblanc, Suzanne Lacourcière et Joël Deschênes, tout en m'excusant de mon manque d'assiduité. Il est de plus en plus clair pour moi qu'il est temps de passer le flambeau et le relais au poste de présidente, puisque je quitterai la région l'an prochain.

Je retourne dans les Cantons de l'Est où j'ai grandi, mais je ne sais pas encore dans quelle ville. Parmi les critères qui détermineront mon choix figure certainement la présence d'un journal communautaire membre de l'Association des médias écrits et communautaires du Québec. Non seulement cette présence témoigne, selon moi, d'une vie communautaire riche, mais il se pourrait bien que je ponde quelques articles de temps en temps. On verra bien si le journalisme communautaire fera battre mon cœur à nouveau.

C'est avec beaucoup de reconnaissance et d'émotion que je quitte *L'Écho de Cantley* après 24 ans de bénévolat, tout en sachant que le journal est entre bonnes mains. Je pars avec le sentiment du devoir accompli, riche de souvenirs et d'amitiés que je garderai au plus près de mon cœur.

Longue vie à *L'Écho de Cantley* !

L'ÉCHO de/of The CANTLEY

L'AMECQ demande des engagements concrets pour soutenir les médias écrits communautaires

À l'approche des élections générales au Québec, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) interpelle les candidat·es de tous les partis et de toutes les régions à s'engager concrètement pour la survie des médias communautaires.

Le prochain gouvernement du Québec devra en faire davantage s'il a réellement à cœur l'information locale.

Soutenir les médias communautaires, c'est soutenir une information de proximité, indépendante et essentielle à nos communautés.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Mélanie Dessaint : bénévole de l'année du journal *Aux Quatre Coins*

Christine Lafrance, *Aux Quatre Coins*, Ascot Corner, juin 2026

Mélanie Dessaint est une collaboratrice précieuse et très appréciée des membres du conseil d'administration.

Joviale, généreuse de son temps et animée d'un réel dévouement, elle répond toujours présente lorsqu'il s'agit d'aller à la rencontre des gens de chez nous.

Elle n'hésite jamais à se déplacer pour recueillir des témoignages, découvrir des parcours inspirants et mettre en lumière les entreprises et les citoyens de notre municipalité.

Grâce à elle, notre communauté apprend à mieux se connaître et à reconnaître la richesse humaine qui l'entoure.

Sur le terrain, elle prend le temps d'écouter avec attention et sensibilité. Cette écoute sincère, alliée à une grande empathie, lui permet de saisir l'essence des histoires qu'on lui confie. Elle transforme ensuite ces rencontres en textes vivants et empreints d'émotion.

Par son engagement et son humanité, elle contribue non seulement à la qualité de notre journal, mais aussi au rayonnement et à la fierté de toute notre communauté.



La vice-présidente du conseil d'administration du journal Le Haut-SaintFrançois, Suzanne Jutras, la bénévole de l'année du Journal Aux Quatre Coins, Mélanie Dessaint, la présidente, Christine Lafrance, et le citoyen d'honneur Normand Fréchette.

Assemblée générale annuelle 2026 du journal *Ensemble pour bâtir*

Jocelyne Mayrand, *Ensemble pour bâtir*, Rouyn-Noranda, juin 2026

L'assemblée générale annuelle du journal communautaire du quartier Évain s'est tenue le 3 juin 2026, au chalet du Club de ski de fond d'Évain, en présence de Manon Guénette, Lyne Fortin (conseillère du quartier Évain), Roxanne Jalbert, Françoise Bergeron Nadeau, Nicole Brulé, Réjean Gouin, Jacques Archambault, Manon Desrochers, Céline Desrochers, Gabrielle Bruneau, Jocelyne Mayrand et Louise Villeneuve.

Les points saillants sont :

- l'effondrement du Centre communautaire occasionne la perte du local qui regroupait les archives, les documents administratifs et les équipements électroniqueset informatiques ainsi que le lieu de rencontre des bénévoles;
- l'élection d'une nouvelle administratrice, Céline Desrochers. Un poste au conseil d'administration demeure disponible;
- les états des résultats pour 2025 présentent des charges de 30 906 $ et des revenus de 37 850 $.

Poste rémunéré pour la coordination

Enfin, le conseil d'administration souhaite engager une personne pour la coordination des activités du journal, afin de soutenir l'implication des personnes bénévoles. Ce «Projet – Coordination» pourra être financé enpartie par l'excédent de l'année 2026 et par le capital accumulé de l'organisme, mais il est souhaité qu'à terme, il soit financé par un programme de subvention, afin d'en assurer la pérennité.



Des nouvelles de l'équipe de *L'Attisée*

Hervé Bernier, *L'Attisée*, Saint-Jean-Port-Joli, juillet 2026

Une arrivée et un retour

Dans le numéro de juin dernier, j'annonçais que trois postes au conseil d'administration de *L'Attisée* étaient vacants suite à la décision d'un administrateur et deux administratrices de ne pas solliciter un nouveau mandat. Comme, lors de l'assemblée générale des membres, il n'a pas été possible de trouver des personnes disponibles pour les remplacer, il a donc fallu s'activer pour chercher des remplaçants ou des remplaçantes.

C'est ainsi que Mme Huguette Soumis a été recrutée pour combler un des sièges vacants. Huguette est une retraitée de l'enseignement native de la région de Lanaudière. Dès son arrivée à Saint-Jean-Port-Joli, elle s'est impliquée à titre de bénévole pour *L'Attisée*, comme correctrice des textes soumis au journal et comme rédactrice. Férue d'actualité, elle adore lire et échanger, mais aussi écouter de la musique et contempler la nature et notre majestueux fleuve. Nous tenons à la remercier d'avoir accepté de nous prêter main forte et nous sommes heureux de l'accueillir au sein de l'équipe.

Peut-être s'agit-il d'un remords de conscience, toujours est-il que M. Serge Picard nous a fait part de son souhait de revenir siéger au conseil d'administration, ce que les administrateurs restants ont accepté avec enthousiasme. Très heureux de cette décision, il ne nous reste donc qu'un poste à combler.

Offre d'emploi d'été à *L'Attisée*

Au moment d'écrire ces lignes, aucun étudiant ou étudiante n'a posé sa candidature pour le poste de journaliste stagiaire offert par *L'Attisée* pour la période estivale. L'offre d'emploi a été affichée sur le site web du Gouvernement du Canada à l'adresse internet (www.guichetemplois.gc.ca/jeunesse), de même que sur celui de *L'Attisée* (www.lattisee.com). De plus, il a été transmis aux services de placement étudiants du Cégep de La Pocatière et de l'École Bon-Pasteur. Est-ce à dire que nos jeunes de la région n'ont aucun intérêt pour les communications ? Pourtant, plusieurs aiment bien s'exprimer sur les réseaux sociaux et cela, sans être rémunérés.

Deux projets en gestation

En terminant sur une note positive, votre journal *L'Attisée* a été sollicité pour participer à un projet régional visant à introduire une section du journal dédiée à nos aînés. Plus d'informations à ce sujet seront communiquées dans le prochain numéro de *L'Attisée*. Par ailleurs, *L'Attisée* a soumis à la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli une proposition de projet en lien avec les Fêtes du 350e anniversaire qui se tiendront en 2027. Si le projet proposé est retenu, nous nous ferons un devoir de vous en communiquer les détails, ce qui, je pense, plaira à plusieurs.

Deux nouveaux rédacteurs bénévoles pour *Autour de l'île*

Marc Cochrane, *Autour de l'île*, Saint-Pierre IO, juillet 2026

Le comité de rédaction d'Autour de l'île compte deux recrues comme rédacteurs bénévoles, soit Pierre Giguère et Josée Pouliot.

Les deux Orléanais ont pris part à leur première réunion du comité de rédaction, le 30 juin, à la bibliothèque Oscar-Ferland de Saint-Pierre.

Arpenteur-géomètre durant 25 ans au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre Giguère possède un solide bagage comme bénévole, notamment au niveau des loisirs. Il a fondé des clubs de sport à Québec, en plus d'organiser des événements sportifs d'envergure provinciale et d'entraîner des équipes sportives.

Plus récemment, il a lancé des ateliers de pickleball à Saint-Laurent qui ont permis la création de ligues récréatives.

Profitant d'une retraite bien méritée, le résident de Saint-Laurent possède aussi de l'expérience comme rédacteur puisqu'il a œuvré comme relationniste pour plusieurs organisations sportives.

Travailleuse de milieu auprès des aînés de l'île d'Orléans au sein de l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans depuis plus d'un an, Josée Pouliot est détentrice d'un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université Laval. Animée par un intérêt pour le patrimoine et la culture, elle entreprend actuellement une réorientation professionnelle et complète un diplôme en muséologie à l'Université Laval. Cet été, elle poursuit cette démarche en effectuant un stage avec la Fondation François-Lamy, où elle participe à un projet destiné au milieu muséal de l'île d'Orléans.

La rédactrice en chef d'*Autour de l'île*, Mélanie Morneau, se réjouit d'accueillir ces rédacteurs bénévoles au comité de rédaction qui est composé également de Marie Blouin, Gilles Gallichan, Pierre Lahoud et l'auteur de ces lignes.



Pierre Giguère et Josée Pouliot ont adhéré au comité de rédaction d'Autour de l'île, le 30 juin. © Mélanie Morneau

Le journalisme civique

Marcel Langlois, *Le Reflet du canton de Lingwick*, juin 2026

Nos « petits journaux » sont essentiels.

Au début du mois de mai, M. André Mathieu et moi avons participé au congrès de l'AMECQ (Association des médias écrits communautaires du Québec).

Lors de ce congrès, j'ai participé à un atelier intitulé *Journalisme civique : Informer dans la proximité*, présenté par le journaliste indépendant M. Simon Van Vliet.

J'ai pensé vous en parler, sans entrer dans des descriptions techniques, et y ajouter de mon cru.

Le journalisme civique

Le journalisme civique couvre « les activités des institutions civiques du pays (…) ou les sujets d'importance pour la société. »

Il fait donc connaître les activités des gouvernements, des systèmes publics comme la santé, les transports... Il les analyse et essaie d'aider le lecteur à s'y retrouver et à comprendre ce qui a un impact sur sa vie. C'est la partie institutions civiques.

Et il rapporte la vie de la communauté et la fait connaître : activités communautaires, récréatives, sportives, culturelles. C'est l'aspect communautaire.

Et nous ?

Les grands journaux et la télévision rapportent ce qui a un impact sur une grande population, ce qui peut intéresser un grand nombre.

Mais à moins qu'il y ait dans de petites communautés un événement spectaculaire ou une crise importante, ils ne s'y présentent pas souvent, parlent rarement d'elles. Ils n'en ont pas les moyens et cela n'intéresserait pas nécessairement l'ensemble de leurs lecteurs ou spectateurs.

Pourtant, ces petites communautés existent. Elles ont une vie communautaire et un gouvernement local. Ce peut même être vibrant. Mais...

Qui va s'intéresser à elles ?

Les journaux locaux

Qui parle de nous ?

Des journaux qu'on dit communautaires. Souvent tenus à bout de bras par des personnes qui donnent bénévolement leur temps et leur cœur.

Des journalistes de bonne volonté qui se donnent les mêmes règles que les journalistes professionnels des grands médias.

Ils transmettent de l'information, exposent des opinions basées sur de l'information sûre.

Ils tentent d'élever le débat.

De plus, ils ne considèrent pas ceux auxquels ils s'adressent comme des lecteurs passifs, mais comme des agents de la communauté.

Ils savent qu'ils peuvent se tromper, mais mettent tous leurs efforts à diffuser une information fiable. Ils savent que leur crédibilité dépend de la confiance que leur accordent leurs lecteurs, leurs concitoyens.

Nous existons.

Si les journaux communautaires n'existaient pas, qui parlerait de nos organismes, de nos entreprises, du garçon qui a excellé dans des études, de la fille au génie artistique, de la femme si accueillante pour les nouveaux citoyens, de nos conseils municipaux ?

Ce serait un peu comme si nos petites communautés n'existaient pas.

(suite...)

Un ciment de vie

Le journal communautaire est un ciment de la vie de notre communauté. Il est agent d'information et de publicité pour nos organismes communautaires, il fait connaître leurs activités et en rend compte. Il aide la communauté à se connaître et à se reconnaître. Il écrit et valorise son âme.

C'est majeur.

Et il est un chien de garde de la démocratie municipale.

C'est nécessaire.

Comme disait le présentateur de l'atelier : « Le journalisme communautaire est essentiel. Prenez soin de vos journalistes. »

Citation

Nos vies commencent à se terminer le jour où nous devenons silencieux sur les choses qui comptent.

- Martin Luther King, Jr.

Le Reflet

Un incendie ravage *Le Sentier* de juillet

Jean-Pierre Fabien, *Le Sentier*, Saint-Hippolyte, septembre 2026

Comme à tous les débuts de mois, le journal *Le Sentier* est imprimé à Montréal et livré le lendemain au bureau de poste central situé sur la place Curé-Labelle à Saint-Jérôme. En juillet 2026, le journal a été livré le 2 juillet à l'endroit habituel. La livraison du Sentier aux résidents était prévue pour le lundi 6 juillet…

Or, le dimanche 5 juillet, un incendie est survenu au bureau de poste central et ce brasier a nécessité la venue d'une compagnie qui intervient en cas de sinistres. La fumée a envahi l'espace à l'intérieur du bâtiment. Même si le feu a été maîtrisé rapidement, la succursale a été fermée pendant plus de deux semaines et la livraison du courrier dans nos boîtes postales a été interrompue pour ensuite reprendre au compte-gouttes. Saint-Hippolyte n'est pas la seule municipalité qui dépend du bureau central. Le courrier de plus de 20 villes transige par ce bureau de poste.

Liette Lussier

Notre trésorière, Liette Lussier, qui s'occupe aussi du lien avec Postes Canada, a tenté d'obtenir des renseignements de la part de facteurs ou de commis à l'emploi de ce service, mais l'information n'était pas claire ni décisive. Puis, nous avons su vers la fin du mois de juillet, que *Le Sentier* de juillet ne serait pas livré, puisqu'il avait subi les affres de la fumée et qu'il a dû être jeté, puisque le papier était contaminé.

Dédommagements attendus

Le Sentier existe depuis 43 ans. Jamais un événement de la sorte n'avait empêché la livraison de notre mensuel. Liette avait aussi écrit une lettre qu'elle a fait parvenir par courriel à un des responsables du bureau central. Il faut dire qu'une postière a accepté de s'informer pour nous. Cette personne a pu répondre à certaines interrogations qui nous taraudaient depuis le début du sinistre. Quand nous avons su que Postes Canada avait émis un chèque à notre attention, afin de payer les frais de livraison dans les boîtes postales, nous étions quelque peu soulagés.

Il restait à obtenir le remboursement pour l'impression et, pour ce faire, Liette avait documenté l'heure exacte de la livraison des 6 141 journaux le 2 juillet

(Suite...)

à Saint-Jérôme. Un soir, au début du mois d'août, Liette m'appelle. Elle était émue, mais combien libérée d'un poids sur ses épaules ! Elle m'annonce que Postes Canada va payer le montant total de l'impression du journal de juillet, montant qui dépassait 3 000 $!

Petit brasier, mais grand bouleversement

En ce mois où la région de l'Okanagan brûle et que plusieurs personnes ont dû quitter leur foyer, le sinistre du 5 juillet n'a jamais eu cette ampleur, voire il a même passé inaperçu pour le simple passant. Je veux lever mon chapeau à ma collègue Liette Lussier, qui a passé des heures à tenter de trouver des réponses pendant ce mois infernal. Elle a du cœur au ventre notre Liette et nous sommes également choyés de pouvoir compter sur elle comme représentante publicitaire.

En souhaitant qu'un tel événement ne se reproduise jamais plus.



Journal Le Sentier - édition de juillet 2026

Avoir le compas dans l'œil : Les dessous de votre *Cantonnier*

Mylène Croteau, *Le Cantonnier*, Disraeli, juin 2026

Pour produire chaque mois *Le Cantonnier*, l'équipe de rédaction doit avoir une plume journalistique précise, pour rapporter des événements ou pour traduire avec exactitude la pensée ou le raisonnement de l'interlocuteur, celui dont les propos seront énoncés.

Tout comme les personnes qui effectuent la conception graphique du journal, lesquelles doivent déterminer avec une précision presque chirurgicale les dimensions des colonnes, de l'espace entre elles et des interlignes, notamment, pour atteindre attrait et fluidité visuelle. Bref, un journal intéressant de par son contenu (textes) et son contenant (esthétique globale du journal).

Un journal qui « tape à l'œil »

Avoir « le compas dans l'œil » pour déterminer quelles sont les actualités prioritaires, quels sont les sujets épineux ou pouvant susciter controverse, est non seulement un réflexe, mais avant tout une compétence requise au *Cantonnier*. Utiliser son flair pour débusquer ce qui devrait être mis en lumière ou en relief, et décider de ce qui n'est pas à-propos pour le moment, est essentiel pour conserver une éthique journalistique et offrir un journal de qualité.

Viennent également, dans l'ordre et le désordre, le maintien de liens chaleureux avec les rédacteurs bénévoles, le respect des styles de « plume », la rédaction de textes et les ajustements dans le prémontage, la vente, la création et l'insertion des publicités dans la maquette et parfois leur déplacement, la révision, parfois le changement de photos, la révision linguistique, l'envoi du PDF à l'imprimeur et les soupirs de soulagement.

On attend son retour en terre natale, pour le distribuer. On se la coule douce, pendant une semaine ou deux ? Non. On planifie immédiatement la prochaine parution. Car c'est du grand sérieux, *Le Cantonnier*, que oui. C'est une microgestion, vous me direz, au sens où il n'y a pas 10, 25 ou 50 employés qui travaillent pour le journal. Peu importe la masse salariale, le nombre de personnes affectées à telle ou telle tâche ou le tirage (nombre d'exemplaires imprimés).

Que l'on travaille pour le Journal de Québec ou de Montréal, il y a des échéanciers à respecter et la même passion de réaliser un produit apprécié, lu et respecté. Et en la matière, *Le Cantonnier* a fait dignement ses preuves. On aime le tenir entre nos mains, c'est une « vieille habitude » depuis 26 ans. C'est devenu en quelque sorte une tradition. Une attente mensuelle.

J'l'aime pas beaucoup, je l'aime tout court

J'pourrai jamais faire demi-tour

C'est plus fort que moi, c'est plus fort que tout

J'l'aime pas beaucoup, je l'aime tout court (...)

Source : Extrait de la chanson Tout court de Véronique Rivière.

Le Cantonnier
Le journal qui nous rassemble

Comment nuire à la diffusion d'une information d'intérêt public

Gilles Gagné, *Graffici*, Gaspé, juin 2026

Depuis plusieurs années, les gouvernements de divers paliers s'emploient régulièrement à compliquer la vie des journalistes et, du même élan, à limiter le droit des citoyens à une information légitime, donc utile.

La dernière fronde vient du ministre Jean-François Roberge, responsable des Institutions démocratiques – ça ne s'invente pas – de même que de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels. Il a décidé récemment de forcer les journalistes requérant la révision d'une demande refusée d'accès à l'information d'être représentés par leur contentieux, c'est-à-dire leur avocat.

Pourtant, cinq décisions antérieures de tribunaux reconnaissent que les journalistes n'ont pas besoin d'un avocat quand ils demandent la révision d'un refus devant la Commission d'accès à l'information. Cette requête survient généralement après qu'un ministère ou un organisme public a bloqué la livraison de documents considérés d'intérêt public par un ou des médias.

De plus, même le Barreau du Québec, dont les membres sont des avocats, a émis un avis reconnaissant l'inutilité de forcer les journalistes à être accompagnés d'un juriste lors de requêtes de révision en accès à l'information. Le Barreau aurait pu agir par corporatisme en favorisant ses membres; il a plutôt choisi le bon sens.

La fronde de Jean-François Roberge survient alors que les moyens financiers des médias sont historiquement à leur plus bas, le résultat de l'action parasite des géants du Web et de la négligence, pour ne pas dire de l'incurie, des gouvernements permettant à ces voyous corporatifs de profiter du contenu journalistique sans le payer, et sans débourser leur part de taxes à ces mêmes états.

La presque totalité des médias d'information n'ont pas ou plus les moyens de maintenir un contentieux à l'interne, Radio-Canada étant une rare exception, et ils n'ont pas plus les moyens de débourser les frais d'avocats embauchés à l'externe.

Exiger l'intervention d'un juriste en appui à un journaliste qui demande une révision de décision barrant l'accès à des documents publics, c'est affaiblir le droit des citoyens à l'information.

Un effritement de longue date

Les journalistes se butent déjà à la lenteur de la plupart des ministères en matière de réponses à des questions d'ordre public. Ce n'est pas d'hier. Au palier fédéral, le gouvernement conservateur de Stephen Harper, qui a été au pouvoir de janvier 2006 à octobre 2015, presque 10 ans, a resserré l'accès à l'information de façon inouïe.

Finies les entrevues avec les dépositaires de la connaissance; on a fait place au contrôle des porte-parole de ministères, à qui le régime Harper imposait une validation effectuée systématiquement à Ottawa. Finies, ou presque, les entrevues avec possibilités d'enregistrement, d'échanges pouvant déboucher sur des renseignements ou des informations non contrôlées dans la capitale canadienne.

Place aux questions écrites, «pour-vous-assurer-d'obtenir-les-réponses-les-plus-précises-à-vos-questions», entendait-on, et entendons-nous toujours sur un ton robotique. Pourtant, jamais les réponses n'ont été aussi insipides, vides de sens et détournées de l'essence des questions.

(Suite...)

Place aux délais démesurés, encore « pour-vous-assurer-d'obtenir-les-réponses-les-plus-précises-à-vos-questions. »

Pourtant, une simple conversation avec la personne experte dans le domaine visé par le journaliste serait plus efficace, mais ce serait trop facile. Pourquoi faire simple quand on veut contrôler l'information et éviter tout risque de « scandale » ou de dérapage ?

Des exemples de mépris qui débouchent en censure

À VIA Rail, à l'automne 2022, le message était encore plus clair, alors que *Le Soleil* a eu vent que le transporteur public se servait de voitures-tampons pour réduire le risque lié à une défectuosité de structure de son matériel roulant. Sur 11 questions acheminées par le quotidien, le service des communications de VIA Rail n'a répondu qu'à une seule d'entre elles ! Alors sous le régime de Justin Trudeau, qui avait promis un accès à la connaissance, le gouvernement fédéral n'avait pas changé.

Le gouvernement libéral de Philippe Couillard, au pouvoir d'avril 2014 à octobre 2018 au Québec, a adopté le « modèle Harper », contraignant les journalistes à envoyer des questions écrites à des services de communications, et à s'attendre à des réponses partielles, généralement après des jours d'attente.

Par exemple, en 2016 et en 2017, GRAFFICI a tenté d'obtenir des données sur la qualité de l'air avant la mise en service de la cimenterie de Port-Daniel. Le but était de pouvoir éventuellement comparer ces données avec celles disponibles une fois que la cimenterie, souvent en tête des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du Québec, serait en exploitation.

Le ministère de l'Environnement a accusé réception de la requête, mais ses porte-parole ont laissé les questions couler sans réponses, non sans assaisonner l'attente de messages d'espoir, du genre « vos questions sont importantes pour nous et nous tenterons d'y répondre dans les meilleurs délais ».

Le gouvernement caquiste de François Legault, et maintenant de Christine Fréchette, a continué dans les traces libérales. La lenteur du délai de réponse est maintenant devenue « normale », à tel point que les médias coupent le nombre de questions, dans l'espoir d'obtenir des réponses en moins d'une semaine.

Ainsi, *Le Soleil* s'est récemment limité à deux questions simples et par écrit portant sur d'éventuels forages miniers dans l'habitat du caribou. Les réponses, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, et non de l'Environnement, sont entrées trois jours et demi plus tard !

En mars et en avril, CHNC et GRAFFICI ont tenté de savoir de la part du ministère québécois des Transports à combien se chiffraient les travaux encourus, depuis 2017, portant sur la réfection du chemin de fer Matapédia-Gaspé. Après tout, il s'est passé près de trois ans depuis l'annonce du 27 juin 2023, à l'effet que tout le projet coûterait 871,8 millions de dollars (M$).

Devant l'absence de réponse, CHNC a formulé une demande d'accès à l'information le 31 mars. Les documents sont entrés le 27 avril. On apprend que les sommes investies jusqu'à maintenant s'élèvent à 433 M$. C'est quand même utile de savoir qu'un peu moins de la moitié du budget annoncé en 2023 a été consacrée à cette réfection, alors que bien des politiciens, ou leurs attachés de presse, claironnent que les 871,8 M$ sont déjà investis !

Le recours à la personne responsable de l'accès à l'information dans un ministère n'est pas si long, mais il s'ajoute à une longue liste de tâches préalables compliquant la vie des journalistes. Parfois, c'est ce surplus qui mine l'énergie. D'autres fois, c'est carrément le manque de temps. Et ça, nos gouvernants, incluant Jean-François Roberge et les autres membres du cabinet qui ont approuvé sa démarche, le savent. Ils ajoutent quand même une couche d'entraves au travail des journalistes. Comment ne pas penser qu'il s'agit d'un manque de transparence ?

Le ministre Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, rappelons-le, n'a pas encore expliqué pourquoi il agit ainsi. Quand le gouvernement plaide un blocage d'accès à l'information, il est représenté par son contentieux. Il est pour le moins troublant de constater que des fonds publics servent

à museler des médias traitant de sujets d'intérêt tout aussi public.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec, son président Éric-Pierre Champagne en tête, porte la cause des médias en Cour supérieure, afin qu'elle confirme ce sur quoi cinq décisions antérieures des tribunaux ont déjà statué.

Que de temps et d'efforts perdus alors que les journalistes ont tant de sujets d'intérêt public sur lesquels porter leur attention !



Image provenant du journal Graffici

Mon journal, j'y tiens !

Chantal Turcotte, *L'Écho de Cantley*, Cantley, juillet 2026

Je me souviens de la première fois que je l'ai reçu. C'était en 1999, et je venais tout juste d'élire domicile dans cette jolie municipalité qu'on appelle Cantley.

Je n'en revenais pas. Un journal communautaire livré gratuitement dans ma boîte aux lettres. Je me suis senti tout de suite la bienvenue dans cette collectivité à la nature si accueillante et je m'y suis vite intégrée.

Tellement que trois ans plus tard, je me suis fait enrôler par une bande de joyeux bénévoles. Je suis devenue collaboratrice et membre du conseil d'administration de *L'Écho de Cantley*. Pendant de nombreuses années, j'ai rédigé les chroniques d'une mère en devenir et nombre d'articles.

Aujourd'hui, je fais toujours partie de cette bande de joyeux bénévoles, dont plusieurs œuvrent au journal depuis des décennies, comme moi.

L'Écho de Cantley appartient à tout le monde. C'est l'écho de nos voix et de nos cœurs. Il parle de nous, de nos enfants, de nos personnes plus âgées, des organismes qui animent notre vie communautaire, des enjeux qui touchent notre quotidien et des batailles que nous menons pour assurer un avenir meilleur à la communauté.

Créé en 1989, *L'Écho de Cantley* a traversé des difficultés financières au fil du temps. Mais jamais comme aujourd'hui. Depuis la fin de la pandémie, les prix ont augmenté, et c'est devenu de plus en plus difficile de boucler les fins de mois.

Nous pourrions miser seulement sur le numérique, ce qui réduirait passablement les coûts. Nous y avons beaucoup réfléchi. *L'Écho de Cantley* a pris le virage numérique en créant un site Web et une version PDF. Difficile, par contre, d'en faire la promotion avec Meta qui bloque les nouvelles canadiennes sur ses plateformes à la suite de l'adoption de la Loi sur les nouvelles en ligne. D'autres journaux communautaires au Québec l'ont essayé, mais ça n'a pas fonctionné.

Si nous voulons que tout le monde continue d'y avoir accès, le journal doit continuer d'exister aussi en version papier.

Pour le recevoir, il n'y a qu'à avoir pignon sur rue à Cantley ou à en prendre une copie dans un point de distribution. Pas d'abonnement, pas de mot de passe, pas d'authentificateur, pas de partage de renseignements personels, pas de gestion d'abonnement. Tout est là : il vous suffit de l'ouvrir pour tenir votre communauté entre vos mains.

Comment pouvez-vous aider à assurer sa pérennité ? C'est simple : devenez membre !

Pour 25 dollars par année, ou 250 dollars à vie, vous deviendrez membre de *L'Écho de Cantley*, ce qui vous confère un vote sur les décisions à l'assemblée générale annuelle et vous donne droit à une petite annonce classée gratuite par année.

Mon journal, j'y tiens. Et vous ?



Louise Saumure Gagnon et Chantal Turcotte

HOMMAGE

Au revoir Aline

Lucille Thomassin, *Le Lavalois*, Sainte-Brigitte-de-Laval, août 2026

Le mardi 21 juillet dernier, Madame Aline Fortier est décédée. Entourée de ses filles, elle est partie tout doucement comme elle le désirait.

Avant de quitter pour son long voyage, elle a confié une mission à sa fille Claire, celle de transmettre ce message à toute l'équipe du Lavalois.

« À vous tous, que j'ai considérés comme ma deuxième famille, je veux vous dire "Adieu" ».

C'était une femme hors du commun qui nous a laissé de nombreux souvenirs.

Je me rappelle qu'au début des années 1990, on m'a offert de prendre en charge le journal *Le Lavalois*. J'enseignais, j'avais deux jeunes enfants, j'hésitais. C'est alors qu'Aline s'est manifestée. « Si tu embarques, j'embarque avec toi. Tu as besoin d'un bras droit, tu peux compter sur moi ». Elle a tenu parole. Aline est restée avec nous jusqu'à ses 90 ans. Trente ans de bénévolat, c'est un exploit peu commun.

C'était une femme intelligente, accueillante et très positive. Quel que soit le problème, elle répétait toujours : « Vous en faites pas, on va trouver une solution ». Et ça marchait.

Quand, un jour, nous nous sommes retrouvés sans local pour le Journal, elle nous a accueillis dans son sous-sol, et ce, avec tous nos ordinateurs, nos classeurs, etc. Nous y sommes restés pendant huit ans. Les jours de montage où tout était plus urgent, elle nous préparait même à dîner.

C'était une mère pour nous. Elle arrivait toujours à trouver une façon de nous rendre la vie plus facile.

Très cultivée, toujours au courant de l'actualité, elle ne manquait pas une chance de donner son opinion. Le français n'avait pas de secrets pour Aline, c'était notre championne pour traquer les fautes. Un grand talent !

Pendant toutes ces années, elle a été une présence douce et rassurante. Elle restera dans nos mémoires comme l'une de ces personnes qui rendent les journées meilleures sans en avoir l'air.

Bon voyage Aline !

Merci pour ton amitié, ton écoute et tous ces moments si précieux.

Nos sincères condoléances à toute ta famille.



Madame Aline Fortier

BULLETIN TRIMESTRIEL

L'AMECQdote

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

L'AMECQdote est distribué par courriel quatre fois par année aux membres et sympathisants.

Rédacteur en chef : Yvan Noé Girouard
Conception graphique : Isabel Mayorga Tello
Correction : Patricia Garceau

206 - 86, boulevard des Entreprises,
Boisbriand (Québec) J7G 2T3
Tél. : 514 383-8533 1-800-867 8533
medias@amecq.ca www.amecq.ca

Conseil d'administration

Président :
Joël Deschênes, *L'Écho de Cantley*, Cantley

Secrétaire :
Yvan Noé Girouard, directeur général

Délégués régionaux :

Abitibi-Témiscamingue :
Valérie Martinez, *L'Indice bohémien*, Rouyn-Noranda, trésorière

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Mauricie :
Nathalie côté, *Droite de parole*, Québec

Montréal/Laurentides/Outaouais :
Suzanne Lapointe, *Ski-se-Dit*, Val-David

Chaudière-Appalaches :
Suzanne Lapointe (par intérim)

Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie :
Nelson Dion, *Journal Mobiles*, Saint-Hyacinthe, vice-président

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord :
Julie Tardif, *Le Pierre-Brillant*, Val-Brillant

L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications.